Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Carthage
Ecole Polytechnique de Tunisie

والبحث العلمي وزارة التعليم العالي
جامعة قرطاج
المدرسة التونسية للتقنيات

Avis aux doctorants pour l'inscription en deuxième année de Thèse de Doctorat à l'EPT 2022-2023

Dans le cadre du régime de Doctorat LMD, l'inscription des doctorants en 2ème année de Thèse est conditionnée par l'avis d'une commission de suivi formée par l'encadrant et deux rapporteurs. Les doctorants inscrits à l'EPT sont donc invités à préparer :

-un rapport sur l'état d'avancement (entre 10 et 15 pages maximum) en quatre copies : trois copies livrées directement par l'étudiant aux membres du jury de soutenance et une copie pour la commission de Doctorat. Ce rapport doit présenter : les travaux de recherche effectués, la problématique, les objectifs, les références bibliographiques et un calendrier d'exécution sur les deux ans restants. Le dépôt des rapports est fixé pour, au plus tard une semaine avant la soutenance de validation.

- un exposé (15mn) sur les travaux réalisés, devant la commission désignée

Les soutenances de validation doivent avoir lieu au plus tard le 28 octobre 2022.

- **Chaque étudiant doit obligatoirement s'inscrire sur le lien suivant :**

https://forms.gle/tWDvpGa3DCVGzCda9

NB : aucune inscription en deuxième année de thèse de Doctorat ne peut être autorisée sans la validation de la première année conformément à la décision de la commission de Doctorat.

Après la validation de la première année par la commission de suivi, le doctorant doit déposer au bureau d'ordre de l'EPT, au plus tard **le 4 novembre 2022,** son dossier d'inscription en deuxième année, composé des pièces suivantes :

1- une copie du PV de validation du projet de thèse validé par la Commission (disponible sur le **lien 7**).
2- un rapport d'avancement signé par l'étudiant et par son directeur de thèse (disponible sur le **lien 4**)
3- deux photos d'identité

Important :
Une fois l'inscription validée par la commission, l'étudiant doit apporter le justificatif du payement des frais d'inscription via le site : http://www.inscription.tn.
Les doctorants justifiant d'une exonération des frais d'inscription doivent toutefois présenter un justificatif et payer la somme de 5,000 DT sur le site http://www.inscription.tn.

Rue Elkhawarezmi BP 743 La Marsa 2078
Tel: 71 774 611 -- 71 774 699 Fax: 71 748 843
Site Web: www.ept.rnu.tn

نهج الخوارزمي ص.ب 743 المرسى 2078
الهاتف: 71 774 611 -- 71 774 699 الفاكس: 71 748 843
موقع الواب: www.ept.rnu.tn